

**Enquête publique environnementale unique concernant
les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter
un entrepôt logistique à Hénin-Beaumont
par la société Generali Vie**

**Observations n°37 à 44 reçues par courrier (n°40 à 43) et déposées sur registre
(37 à 39 et 44)
(rendues anonymes pour publication sur site Internet)**

Contribution n°37 déposée sur registre le 27/06/19 (reçue par le CE le 3/7/19) :

Auteur :

Habitant Bd Charles Fontaine / Hénin-Beaumont

Texte :

Nous ne sommes pas d'accord pour l'implantation d'une zone logistique à Beaumont, nous avons assez de poids lourds au rond-point des vaches, cela occasionne beaucoup de gêne (pollution). Nous pensons à l'avenir de nos enfants qui habitent Beaumont : quel air vont-ils respirer ?

Contribution n°38 déposée sur registre le 28/06/19 (reçue par le CE le 3/7/19) :

Auteur :

Habitant rue des Chauffours, Hénin-Beaumont

Texte :

Nous sommes déçus et étonnés de voir un tel projet à côté d'une plateforme déjà existante et qui n'est pas sans conséquences pour le trafic avec ce rond-point des vaches saturé par la zone industrielle, la zone commerciale, le réseau des autobus...

Outre la nuisance visuelle de ce chemin vers le centre équestre emprunté pour les promenades dans « les champs », l'air devient de plus en plus pollué et les nuisances sonores surtout la nuit deviennent difficiles à vivre. Cela fait 13 ans que nous vivons dans le secteur de Beaumont et trop de projets de ce type ont vu le jour !

Les buttes de terre qui occasionnent un inconfort énorme pour les habitations ne sont pas efficaces pour le bruit et ne sont que très peu entretenues.

Nous sommes donc contre ce projet et nous nous réservons le droit d'effectuer toutes les analyses nécessaires concernant la qualité de l'air si ce projet voit le jour.

Contribution n°39 déposée sur registre le 01/07/19 (reçue par le CE le 3/7/19):

Auteur :

Pas d'indication d'adresse

Texte :

Petites remarques concernant ce projet, suppression de bonnes terres agricoles (encore cultivées à ce jour), impact sur le nombre de véhicules PL et VL en constante augmentation d'année en année avec une incidence sur la pollution de l'air (650 véhicules en plus sur la RD 40 par jour), pollution par le bruit également. Dans le dossier on parle de 300 emplois ! Ce genre de bâtiment génère peu d'emplois ! Tout est automatisé !

Enfin l'impact visuel pour Beaumont d'un côté le rond-point des vaches et de l'autre côté ce nouveau projet, que va devenir le village ?

Contribution n°40 reçue par courrier le 2/07/19 :

Auteur :

Habitant rue Saint-Martin, Hénin-Beaumont

Texte :

Permettez-moi de vous signifier mon désaccord au sujet du projet de construction d'un entrepôt logistique à Beaumont.

Il y a 36 ans mon mari et moi avons choisi d'habiter Beaumont pour son calme et son environnement champêtre. Que reste-t-il de tout cela ?

- Les champs ont été progressivement « occupés » par des zones industrielles ou commerciales. Nous n'avons presque plus de promenades dans une nature qui nous procurait un peu de repos et de détente. Le peu de verdure qui nous reste va disparaître et si l'on veut marcher un peu nous serons réduits à faire le tour du pâté de maisons, tout en respirant un air de plus en plus pollué.
- Ces différentes activités nous ont amené une circulation routière très intense avec toutes les nuisances que cela entraîne au point de vue bruit et pollution. Pourquoi en rajouter et qui plus est avec des camions qui nous esquintent nos chaussées. On n'est pas à cela près !...
- Ce qui est le plus scandaleux à mon avis, c'est qu'on utilise des bonnes terres agricoles pour ces projets, il y a bien des friches industrielles qui pourraient faire l'affaire. A-t-on pensé qu'un jour qui n'est peut-être pas si lointain, la France aurait besoin de ces bonnes terres agricoles pour nous fournir des produits de qualité. Où les trouvera-t-on si elles sont recouvertes de béton ? C'est un pur gaspillage et un manque de vision citoyenne.

J'espère donc de tout cœur que ce projet ne pourra se réaliser à Beaumont.

Contribution n°41 reçue par courrier le 2/07/19 (daté du 28/06):

Auteur :

Habitant rue Marie Laurencin, Hénin-Beaumont

Texte :

Par ce courrier je vous fais part de mon avis négatif quant à l'installation d'un nouvel entrepôt logistique sur le VILLAGE de Beaumont.

En effet, depuis la création de la zone maison plus et des entrepôts logistiques au rond-point des vaches, le visage de Beaumont est complètement défiguré. De plus, l'entrée de Beaumont est saturée régulièrement par la circulation et l'installation des voies de bus a empiré les choses.

Actuellement, la dernière phase d'entrepôt construit à côté de Buger King me crée une pollution visuelle et lumineuse (voir photos).

Le nouveau projet quant à lui va générer une pollution atmosphérique et auditive par la circulation des poids lourds. Il implique une pollution lumineuse et surtout environnementale. En effet, encore une fois des terres agricoles vont être laissées au béton alors que des entrepôts construits il y a environ 2 ans à Rouvroy sont toujours inoccupés.

Si ce projet voit le jour, j'aimerais qu'en plus des équipements déjà prévus (haie...) un mur anti-bruit soit mis en place le long de la RD 40 du côté du village de Beaumont. Que l'entrepôt s'intègre à son environnement avec l'obligation d'un toit végétal. Mais aussi à une réglementation quant aux lumières avec un abaissement de leur intensité voire même de les éteindre.

Contribution n°42 reçue par courrier le 3/07/19 (daté du 2/07):

Auteur :

Habitant rue Marcel Laboureur, résidence la clé des champs, Hénin-Beaumont

Texte :

Nous nous **opposons** au projet de construction de 78956 m2 de bâtiments à Beaumont.

Nous sommes déjà pollués avec les bâtiments PARCOLOG, qui nous engendre bruit, pollution, embouteillage, accidents, le prolongement du mur antibruit le long de la RD 40 serait nécessaire (résidence clé des champs).

Le rond-point des vaches est bloqué chaque jour matin et fin d'après-midi.

Aussi ce projet est impensable, nous sommes très inquiets des conséquences de cette construction, pourquoi nous parler de l'environnement !!

660 véhicules vont passer chaque jour, que sera stocké dans ces bâtiments ??

NOUS DISONS NON ! A CE PROJET

PRIVILEGIONS L'ENVIRONNEMENT A L'ARGENT !!

Ce projet de bâtiments logistiques pourrait être réalisé de l'autre côté de l'autoroute.

Contribution n°43 reçue par courrier le 3/07/19 (daté du 2/07):

Auteur :

Habitant rue Marcel Laboureur Hénin Beaumont

Objet : contestation du projet de construction d'un entrepôt logistique le long de la RD40

Copie : M. Steeve BRIOIS, Maire d'Hénin-Beaumont

Texte :

Nous soussignés... demeurant au ... rue marcel Laboureur à Hénin-Beaumont, contestons le projet de construction d'un entrepôt logistique le long de la RD40, et ce pour plusieurs raisons.

Nous demeurons à moins de 200 mètres de la RD40 et du rond-point des vaches.

Le trafic routier est actuellement déjà perturbé depuis l'installation du système de feux et du passage des bus. La création de cet entrepôt logistique entraînerait une augmentation du trafic routier avec beaucoup plus de véhicules légers et surtout de poids lourds, ce qui engendrerait des ralentissements et embouteillages encore plus importants au niveau du rond-point des vaches. Ce projet aurait également comme répercussion une augmentation de la pollution atmosphérique avec un impact majeur sur notre santé au quotidien et celle de nos enfants.

De plus ce trafic augmentera considérablement le risque d'accidents avec des conséquences pouvant être dramatiques.

En effet, les enfants beaumontois se déplacent quotidiennement pour se diriger vers les collèges et lycées d'Hénin-Beaumont. Actuellement, il leur est très difficile, pour des raisons de sécurité, de s'y rendre à pied malgré la proximité (2,5km), en l'absence de trottoir sécurisé à certains endroits (D39). La pratique du vélo (pourtant écologique et luttant contre la sédentarité) est déjà actuellement dangereuse, en raison de la circulation des poids lourds, bus et véhicules sur ce rond-point des vaches et sur la D39. Ce danger serait augmenté avec cet entrepôt.

Qu'en serait-il de la responsabilité de la commune et de son magistrat ?

Par ailleurs, nous avons fait le choix d'habiter sur Beaumont, un secteur calme, pour pouvoir profiter de la campagne. La majoration de la circulation provoquerait une nuisance sonore supplémentaire pour les habitants des Résidences de Beaumont longeant cette route départementale 40.

Enfin cette construction mutilerait le paysage. Quelle pire perspective d'avoir vue sur ces hangars lors de nos sorties running, vélos avec les enfants ou tout simplement promenades du week-end !

Nous espérons que nos remarques seront prises en considération.

Contribution n°44 déposée sur registre le 03/07/19 :

Auteur :

Habitant rue de la Fontaine, Hénin-Beaumont

Texte :

Défavorable au projet, augmentation du trafic et pollution associée. Sans parler de la pollution visuelle surtout pour nous qui habitons dans le lotissement à quelques centaines de mètres.
